



Ressource Autonomie

# UDAF du Calvados

Calvados

## | CONTACT

### UDAF du Calvados

49, rue de Lion sur Mer - CS 85448

14054 Caen Cedex 4

Tél. : 02 31 54 64 20

Fax : 02 31 54 64 99

E-mail : [udaf14@udaf14.fr](mailto:udaf14@udaf14.fr)

Site web : <http://www.udaf14.fr/>

## | ÉQUIPES

### Président

M. Paul MERCIER DES ROCHETTES

### Directeur

M. Christophe NIEL

## | DESCRIPTIF

### Missions

L'UDAF du Calvados créée le 30 août 1945 et association loi 1901 reconnue d'utilité publique, est constituée des associations familiales et des fédérations des mouvements familiaux ayant leur siège dans le département.

L'UDAF du Calvados regroupe 73 associations familiales autour de 14 mouvements familiaux.

Ses missions, confiées par le législateur, sont :

Donner avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial.

Représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles du Calvados  
Gérer tout service d'intérêt familial confié par les pouvoirs publics ou créé de sa propre

initiative.

A ce titre, l'UDAF désigne des représentants pour siéger dans les lieux où les intérêts des familles sont en jeu afin que ceux-ci soient convenablement pris en compte.

Ainsi, plus de 36 représentants familiaux désignés par l'UDAF du Calvados portent la voix de l'ensemble des familles dans 60 instances départementales ou locales (CAF, CPAM, hôpitaux, HLM...) et 99 représentants familiaux siègent dans les Centres Communaux d'Action Sociale de leur commune.

L'UDAF gère aussi des services. Elle intervient dans le champ de la protection de l'enfance, de la protection des personnes vulnérables (tutelles, curatelles) mais aussi l'hébergement social, l'accompagnement à la gestion du budget.

## **Activités**

Outre les missions institutionnelles, l'UDAF intervient sur 2 axes :

### **Activité judiciaire**

#### La protection des majeurs

- Mandat de la justice au profit de personnes nécessitant une protection juridique particulière.

Notre intervention est subsidiaire à la solidarité familiale. Elle relève de la décision des juges de tutelles. Les mandats exercés sont : Tutelle, Curatelle, Sauvegarde de justice et Mesure d'Accompagnement Judiciaire.

- Mandat ad hoc majeurs

#### La protection des mineurs

- La Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget (MJAGBF).

L'UDAF se voit déléguer la gestion des prestations familiales et travaille sur l'ensemble du budget avec les familles, pour un retour à l'autonomie et pour une prise en compte des besoins des enfants. Notre intervention relève de la décision du juge des enfants.

- L'enquête sociale. Notre intervention consiste à donner un avis au juge sur la question de la prise en charge des enfants dans le cadre d'une procédure de divorce ou d'une séparation.

- Le mandat ad hoc mineurs

### **Activité non judiciaire**

#### Le budget

La Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP). Les personnes en difficultés budgétaires passent un contrat avec le Conseil Départemental et l'UDAF. La gestion des prestations sociales est déléguée volontairement à l'UDAF. L'UDAF intervient sur demande

du Conseil Départemental du Calvados.

### Le logement

- L'Accompagnement Social Lié au Logement. L'UDAF intervient à la demande du Conseil Départemental. L'intervention consiste à une aide administrative et budgétaire pour réussir l'installation ou le maintien dans un logement.
- Les Enquêtes de Prévention Expulsion. L'UDAF réalise des diagnostics sociaux et financiers sur demande des Préfectures et SousPréfectures pour les personnes en procédure ou en risque d'expulsion.
- ADOMA. L'Action consiste à aider les résidents à trouver des solutions de logement en dehors du foyer ADOMA. Une intervention sur le budget est également réalisée par convention avec le Conseil Départemental pour les bénéficiaires du RSA.
- Le Conseil Information Logement et ISBF (Information et Soutien Budgétaire aux Familles). Intervention en partenariat avec la CAF, le Conseil Départemental et les mairies de Lisieux et Falaise. L'UDAF propose du conseil sur le logement et le budget.

### Le Soutien Info Tutelle

Service inter associatif pour aider les familles qui ont été nommées tuteur ou curateur de leur proche.

### Le Microcrédit Personnel

Le microcrédit personnel est destiné aux personnes à revenus modestes exclues du crédit classique mais néanmoins solvables, pour financer un projet personnel. L'UDAF exerce une fonction de pré-validation des demandes de prêts et assure les relations avec le partenaire bancaire.

## **Description complémentaire**

### **Téléphone Antennes :**

#### Villers-Bocage

tel : 02 31 25 41 65

fax : 02 31 25 43 65

#### Lisieux

tel : 02 31 48 19 80

fax : 02 31 48 19 99

## ANTENNES

Adresse	Code postal	Ville
3 rue des Fours à Chaux	14310	Villers-Bocage
ZAC de l'Espérance	14100	Lisieux

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Aire d'intervention

- Calvados

Dernière mise à jour le 31 août 2023

Lien de la fiche sur le site RSVA : <https://rsva.fr/acteurs/udaf-du-calvados/>